



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment and Climate Change Canada / Réception des soumissions – Environnement et changement climatique Canada</p> <p>Copie électronique: soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>PROPOSAL TO: ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA</p> <p>We offer to perform or provide to Canada the services detailed in the document including any attachments and annexes, in accordance with the terms and conditions set out or referred to in the document, at the price(s) provided.</p> <p>SOUSSION À: ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA</p> <p>Nous offrons d'effectuer ou de fournir au Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans le document incluant toutes pièces jointes et annexes, les services détaillés dans le document, au(x) prix indiqué(s).</p>	<p>Title – Titre Enquête omnibus pour le programme de prévision de la santé et de la qualité de l'air.</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No. /SAP No. – N° de la demande de soumissions EC / N° SAP 5000068942</p>	
	<p>Date of Bid solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ) 2023-02-07</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ)</p> <p>at – à 2:00 P.M. on – le 28 février, 2023</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire Heure normale de l'Est</p>
	<p>F.O.B – F.A.B (See Herein - Voir ci-dessous)</p>	
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) – Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) 31 mars, 2023</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Region Capital National</p>	
	<p>Security / Sécurité Aucune</p>	
	<p>Vendor/Firm Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur (Insert-Ajouter)</p>	
	<p>Telephone No. – N° de téléphone (Insert-Ajouter)</p>	<p>Fax No. – N° de Fax (Insert-Ajouter)</p>



	<p>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm: (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</p> <p>Signature Date</p>
--	--



Contenu

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
1.1 EXIGENCES DE SÉCURITÉ	5
LE PRÉSENT BESOIN NE COMPORTE AUCUNE EXIGENCE RELATIVE À LA SÉCURITÉ.....	5
1.2 ÉNONCÉ DES TRAVAUX	5
1.3 COMPTE RENDU	5
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	6
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	6
2.2 SOUMISSION DES OFFRES	7
2.3 ANCIEN FONCTIONNAIRE - OFFRE CONCURRENTIELLE	7
2.4 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS - DEMANDE DE SOUMISSIONS	9
2.5 LOIS APPLICABLES	9
2.17 FONDAMENT DE LA PROPRIÉTÉ CANADIENNE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE).....	10
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	11
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	11
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	15
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	15
PARTIE 5 – ATTESTATIONS	26
5.1. CERTIFICATIONS REQUISES AVEC LA SOUMISSION	26
5.2. ATTESTATIONS ADDITIONNELLES REQUISES AVANT L'ATTRIBUTION DU CONTRAT	26
PARTIE 6 - CONTRAT SUBSÉQUENT	28
6.1. EXIGENCE DE SÉCURITÉ	28
6.2. ÉNONCÉ DES TRAVAUX	28
6.3. CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	28
6.4. DURÉE DU CONTRAT.....	30
6.5. LES AUTORITÉS	30
6.6. DIVULGATION PROACTIVE DES CONTRATS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES.....	32
6.7. PAIEMENT	32
6.8. INSTRUCTIONS DE FACTURATION	32
6.11 LOIS APPLICABLES.....	33
6.12 PRIORITÉ DES DOCUMENTS.....	33
6.13 ASSURANCE	33
6.14 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	34
ANNEXE A	35
ÉNONCÉ DES TRAVAUX	35
ANNEXE B	38
BASE DE PAIEMENT	38
ANNEXE C	39
OMNIBUS QUESTIONS WITH CHOICES	ERREUR! SIGNET NON DÉFINI.



Liste des annexes :

Annexe A Énoncé des travaux

Annexe B Base de paiement



PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences de sécurité

Le présent besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Énoncé des travaux

Environnement et Changement climatique Canada a un besoin d'effectuer un sondage omnibus pour le Programme de cote air santé et de prévision de la qualité de l'air. Le questionnaire du sondage factuel qui servira au plus important sondage omnibus national à être utilisé a déjà été élaboré et approuvé. Un sondage omnibus national doit être effectué auprès de 2 000 répondants. Certains emplacements seront situés au nord du 60^e parallèle, comme indiqué dans l'énoncé des travaux, à l'annexe A de la demande de soumissions. Le contrat sera valide à partir de la date d'attribution jusqu'au 31 mars 2023.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.



PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Les Instructions uniformisées 2003 (2022-03-29) - biens ou services - besoins concurrentiels sont intégrées par renvoi dans la demande de soumissions et en font partie intégrante.

Les instructions uniformisées 2003 sont modifiées comme suit :

Sous "Texte" à 02 :

Supprimer : « Numéro d'entreprise »

Insérer : "Supprimé"

À la section 02 Numéro d'entreprise - approvisionnement

Supprimer : dans son intégralité

Insérer : "Supprimé"

À l'article 05 Présentation des soumissions, paragraphe 05 (2d) :

Supprimer : dans son intégralité

Insérer : « envoyer sa soumission uniquement à Environnement et Changement climatique Canada tel que spécifié à la page 1 de la demande de soumissions ou à l'adresse indiquée dans la demande de soumissions ; »

À la section 06 Soumissions déposées en retard :

Supprimer : « TPSGC »

Insérer : « Environnement et Changement climatique Canada »

À la section 07 Soumissions retardées :

Supprimer : « TPSGC »

Insérer : « Environnement et Changement climatique Canada »

À l'article 08 Transmission par télécopieur, paragraphe 08 (1) :

Supprimer : dans son intégralité

À l'article 12 Rejet d'une soumission, paragraphe 12 (1) a. et B. :

Supprimer : dans leur intégralité

Insérer : "Supprimé"



À l'article 17, coentreprise, paragraphe 17 (1) b :

Supprimer : "le numéro d'entreprise d'approvisionnement de chaque membre de la coentreprise"

Insérer : "Supprimé"

À l'article 20 Autres renseignements, paragraphe 20 (2) :

Supprimer : dans son intégralité

Insérer : "Supprimé"

À l'article 05 Présentation des soumissions, paragraphe 05 (4) :

Supprimer : "soixante (60) jours"

Insérer : « cent vingt (120) jours »

2.2 Soumission des offres

Les soumissions doivent être soumises à Environnement et Changement climatique Canada à l'adresse et au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Ancien fonctionnaire - offre concurrentielle

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du Trésor sur les contrats attribués à des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat. Si la réponse aux questions et, s'il y a lieu les renseignements requis, n'ont pas été fournis par le temps où l'évaluation des soumissions est complétée, le Canada informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande du Canada et satisfaire à l'exigence dans le délai prescrit rendra la soumission non recevable.

Définition

Aux fins de cette clause,

« ancien fonctionnaire » signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#), L.R., 1985, ch. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être :

- a. un individu;
- b. un individu qui s'est incorporé;
- c. une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d. une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou vers un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de



la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de la [Loi sur la pension de la fonction publique](#) (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de la [Loi sur les prestations de retraite supplémentaires](#), L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à la [Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes](#), L.R., 1985, ch. C-17, à la [Loi sur la continuation de la pension des services de défense](#), 1970, ch. D-3, à la [Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada](#), 1970, ch. R-10, et à la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, L.R., 1985, ch. R-11, à la [Loi sur les allocations de retraite des parlementaires](#), L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à la [Loi sur le Régime de pensions du Canada](#), L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension? **Oui () Non ()**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

En fournissant ces renseignements, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension, figure dans les rapports de divulgation proactive, sur les sites Web des ministères, conformément à l'[Avis sur la Politique des marchés : 2019-01](#) et aux [Lignes directrices sur la divulgation des marchés](#).

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? **Oui () Non ()**

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a. le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b. les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c. la date de la cessation d'emploi;
- d. le montant du paiement forfaitaire;
- e. le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f. la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g. nombre et montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.



2.4 Demandes de renseignements - Demande de soumissions

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Il se peut que les demandes reçues après ce délai ne reçoivent pas de réponse.

Les soumissionnaires devraient mentionner aussi précisément que possible l'article numéroté de la demande de soumissions auquel se rapporte la demande de renseignements. Les soumissionnaires devraient prendre soin d'expliquer chaque question de manière suffisamment détaillée afin de permettre au Canada de fournir une réponse précise. Les demandes de renseignements techniques qui sont de nature exclusive doivent être clairement marquées « exclusives » sur chaque élément pertinent. Les éléments identifiés comme « exclusifs » seront traités comme tels, sauf si le Canada détermine que l'enquête n'est pas de nature exclusive. Le Canada peut modifier la ou les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, de sorte que la nature exclusive de la ou des questions soit éliminée et que la demande puisse être répondue à tous les soumissionnaires. Les demandes de renseignements qui ne sont pas soumises sous une forme pouvant être distribuée à tous les soumissionnaires pourraient ne pas recevoir de réponse de la part du Canada.

2.5 Lois applicables

Tout contrat subséquent doit être interprété et régi, et les relations entre les parties déterminées, par les lois en vigueur en Ontario.

Les soumissionnaires peuvent, à leur discrétion, remplacer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix sans affecter la validité de leur soumission, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien spécifié et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucune modification n'est apportée, il reconnaît que les lois applicables spécifiées sont acceptables pour les soumissionnaires.

2.6 Mécanismes de contestation et de recours

- a) Plusieurs mécanismes sont à la disposition des fournisseurs potentiels pour contester certains aspects du processus de passation des marchés jusqu'à et y compris l'attribution du contrat.
- b) Le Canada encourage les fournisseurs à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web d'achat et de vente du Canada, sous la rubrique « Mécanismes de contestation des offres et de recours », contient des renseignements sur les organismes de plaintes potentiels tels que :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (OPO)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- c) Les fournisseurs doivent noter que les **délais** de dépôt des plaintes sont stricts et que les délais varient en fonction de l'organisme de réclamation en question. Les fournisseurs doivent donc agir rapidement lorsqu'ils souhaitent contester un aspect quelconque du processus d'approvisionnement.



2.17 Fondement de la propriété canadienne de la propriété intellectuelle)

Environnement et Changement climatique Canada a déterminé que tous les droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux dans le cadre du contrat subséquent appartiendront au Canada, pour les raisons suivantes, telles qu'énoncées dans la Politique sur le titre de propriété intellectuelle découlant des contrats d'approvisionnement de l'État :

- (2.10.4) le principal objectif du contrat, ou des produits livrables pour lesquels il a été conclu, est de générer des connaissances et des informations à diffuser au public ;



PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur offre dans des sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique 1 copies électroniques au format PDF)

Section II : Soumission financière 1 copies électroniques au format PDF)

Section III : Attestations 1 copies électroniques au format PDF)

Les prix doivent figurer dans l'offre financière uniquement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de l'offre.

Note pour la soumission électronique des offres :

Pour être prises en considération, les offres doivent être reçues à la date et à l'heure indiquées sur la page de couverture des présentes comme étant la « date de clôture ». Les soumissions reçues après la date de clôture seront considérées comme non recevables et ne seront pas considérées pour l'attribution du contrat. Les offres soumises par e-mail doivent être soumises **UNIQUEMENT** à l'adresse courriel suivante :

Adresse de courriel : soumissionsbids@ec.gc.ca

Attention : Annie Emard

Numéro de sollicitation : 5000068942

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leur nom, adresse, date de clôture de la demande de soumissions et numéro de demande de soumissions sont clairement indiqués dans le corps de leur courriel. Les offres et les informations à l'appui peuvent être soumises en anglais ou en français.

La taille totale de l'e-mail, y compris toutes les pièces jointes, doit être inférieure à 15 mégaoctets (Mo). Il incombe à chaque soumissionnaire de s'assurer que la taille totale du courrier électronique ne dépasse pas cette limite.

Les offres envoyées par fax ne seront pas acceptées.

Il est important de noter que les systèmes de courrier électronique peuvent subir des retards systématiques et, parfois, des pièces jointes volumineuses peuvent amener les systèmes à bloquer ou retarder la transmission des courriers électroniques. Il est de la seule responsabilité du soumissionnaire de veiller à ce que l'autorité contractante reçoive une soumission à temps, dans la boîte aux lettres qui a été identifiée aux fins de réception des soumissions. Les timbres dateurs pour cette forme de transmission ne sont pas acceptés.



Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire leur approche de manière approfondie, concise et claire pour exécuter les travaux.

La soumission technique doit aborder clairement et de manière suffisamment approfondie les points qui sont soumis aux critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de simplement répéter l'énoncé contenu dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires abordent et présentent les sujets dans l'ordre des critères d'évaluation sous les mêmes rubriques. Pour éviter les doubles emplois, les soumissionnaires peuvent se référer à différentes sections de leur offre en identifiant le numéro de paragraphe et de page spécifique où le sujet a déjà été traité.

La partie 4, Procédures d'évaluation, contient des instructions supplémentaires que les soumissionnaires devraient prendre en compte lors de la préparation de leur soumission technique.

Section II : Soumission financière

1.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en dollars canadiens et conformément à la feuille de présentation de la soumission financière dans la pièce jointe 1 de la partie 3 »). Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.2 Répartition des prix

Dans leur offre financière, les soumissionnaires sont invités à fournir une ventilation détaillée du prix des éléments suivants pour L'exécution, pour chaque tâche, étape ou phase des travaux, le cas échéant :

- (a) Honoraires professionnels : Pour chaque personne et (ou) catégorie de main-d'œuvre à affecter aux travaux, les soumissionnaires devraient indiquer : i) le taux horaire ferme ou le taux journalier ferme, y compris les frais généraux et les bénéfiques ; et ii) le nombre d'heures ou de jours estimé, selon le cas. Les soumissionnaires doivent indiquer le nombre d'heures par jour ouvrable.

Pour satisfaire aux conditions de tout contrat subséquent. Ces dépenses ne peuvent être imputées directement et séparément des honoraires professionnels à tout contrat pouvant résulter de la demande de soumissions.

- (b) Sous-traitance (le cas échéant): Les soumissionnaires doivent identifier tous les sous-traitants proposés et fournir dans leur offre financière pour chacun une ventilation des prix.



(c) Autres frais directs (le cas échéant): Les soumissionnaires devraient identifier toutes les catégories d'autres frais directs prévus, tels que les communications interurbaines et les locations, en fournissant la base de tarification pour chacun et en expliquant la pertinence des travaux décrits dans la partie 7 de la demande de soumissions.

(d) Taxes applicables : Les soumissionnaires doivent indiquer les taxes applicables séparément.

1.3 Les soumissionnaires doivent inclure les informations suivantes dans leur offre financière :

- (a) Leur dénomination sociale ; et
- (b) Le nom de la personne-ressource (y compris son adresse postale, ses numéros de téléphone et de télécopieur et son adresse électronique) autorisée par le soumissionnaire à entrer en communication avec le Canada concernant sa soumission ; et tout contrat pouvant résulter de leur offre.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.



**PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 3 -
FICHE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE**

Le soumissionnaire doit remplir cette feuille de présentation de soumission financière et l'inclure dans sa soumission financière.

Le prix par sondage est tout compris et englobe notamment, sans toutefois s'y limiter, les honoraires professionnels (main-d'œuvre), le matériel et l'équipement nécessaires à l'exécution des travaux, les frais d'administration (p. ex. assurance, formation) et les frais de déplacement à la discrétion de l'entrepreneur.

Le paiement du contrat est fait après acceptation du livrable relatif aux sondages omnibus. Le représentant du Ministère doit étudier et approuver tous les livrables avant tout versement. Tous les livrables seront évalués à l'entière discrétion du représentant d'Environnement et Changement climatique Canada afin de déterminer leur acceptabilité.

<i>Sondage Omnibus</i>			
<i>Livrable</i>	<i>Prix ferme par sondage</i>	<i>Nombre de sondages estimé</i>	<i>Total</i>
<i>Sondage omnibus</i>			

<i>Taxes (indiquer le taux)</i>	
<i>Valeur estimative totale du contrat</i>	



PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.2. Évaluation technique

Sauf disposition contraire expresse, l'expérience décrite dans l'offre doit être l'expérience du soumissionnaire lui-même (qui comprend l'expérience de toutes les entreprises qui ont formé le soumissionnaire par le biais d'une fusion, mais n'inclut aucune expérience acquise par l'achat d'actifs ou une cession de contrat). L'expérience des affiliés du soumissionnaire (c'est-à-dire des sociétés mères, filiales ou sœurs), des sous-traitants ou des fournisseurs ne sera pas prise en considération.

4.2.1. Critères techniques obligatoires

Les soumissionnaires doivent satisfaire à ces critères pour que leur proposition soit prise en considération. À défaut de satisfaire à tous les critères obligatoires, ils se verront éliminés du processus. La réponse « Oui » doit être attribuée à chaque critère obligatoire. Le fait de ne pas satisfaire une exigence obligatoire entraînera le rejet de l'offre.

Critère n°	Critères obligatoires	Satisfait Non satisfait
Compétences et expérience des ressources		
O1	<p>Le soumissionnaire doit montrer qu'il a déjà procédé à un échantillonnage à l'aide d'un système de composition aléatoire ou l'équivalent dans le cas de sondages par ligne terrestre, par cellulaire seulement et en ligne.</p> <p>Le soumissionnaire doit en fournir trois (3) exemples au cours des cinq (5) dernières années, à la date de clôture de la soumission.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) exemple pour chaque méthode (échantillonnage à l'aide d'un système de composition aléatoire ou l'équivalent dans le cas de sondages par ligne terrestre, par cellulaire seulement et en ligne). • Un (1) des exemples doit comprendre un sondage effectué en français. 	



	<p>Pour chaque exemple, les soumissionnaires doivent fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nom de l'organisme client• Numéro d'identification et/ou titre du contrat• Date de début et de fin (format mois-année)• Durée• Date d'achèvement du sondage• Taille de l'échantillon• Langue d'échantillonnage – Type d'échantillonnage utilisé<ul style="list-style-type: none">•• Toute influence qu'aurait pu avoir la technique d'échantillonnage sur les résultats•	
<p>O2</p>	<p>Le soumissionnaire doit avoir la capacité d'offrir un service en anglais et en français, de réaliser des sondages dans les deux langues officielles et de fournir tous ses rapports sur les découvertes en anglais et en français.</p> <p>Les compétences linguistiques ne sont pas évaluées; toutefois, le soumissionnaire doit remplir et soumettre l'attestation suivante afin de confirmer qu'il satisfait cette exigence :</p> <p>Compétences linguistiques</p> <p>Le soumissionnaire atteste que, s'il est autorisé à offrir des services dans le cadre du présent contrat, découlant du présent appel d'offres, il déploiera des ressources bilingues maîtrisant le français et l'anglais.</p> <p>Signature :</p> <p>Date :</p>	
<p>O3</p>	<ul style="list-style-type: none">• Expérience de la réalisation de sondages dans le cadre desquels des données sur l'ACS+ sont recueillies.• Un exemple de sondage réalisé avec les variables de l'ACS+.	



4.2. CRITÈRES TECHNIQUES ÉVALUÉS PAR POINTS

Chaque soumission sera évaluée à l'aide d'une cote attribuée aux exigences évaluées, qui sont définies dans l'appel de soumissions par le mot « évalué » ou par une référence à une cote. Les soumissionnaires qui ne présentent pas de soumission complète contenant tous les renseignements demandés dans le cadre de cette demande de soumissions recevront une cote en conséquence.

Critères cotés				
CRITÈRE N°	Critères	Maximum de points disponibles	Renvoi à la proposition [renseignement devant être ajouté par le fournisseur]	Points obtenus
Besoins en ressources				
C1	<p>Les soumissionnaires doivent démontrer, en fournissant des exemples de sondage, qu'ils recrutent pour des panels de sondage en ligne destinés au public canadien (en particulier en ce qui concerne l'âge), présentent les meilleurs taux de participation pour le groupe des 18 à 34 ans et sont actualisés au moins une fois par année.</p> <p>Pour démontrer cette exigence, le soumissionnaire devrait soumettre des échantillons de la méthode de composition des groupes à partir de travaux antérieurs et expliquer de quelle façon il proposerait recruter en ligne des participants aux groupes dans le cadre de ce contrat, y compris les risques et les contraintes.</p> <p>Attribution des points : Composition du panel (répartition démographique, représentativité de la population canadienne de la répartition en fonction du plus récent recensement).</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 % des répondants ou plus ont de 18 à 34 ans – 5 points 	15		



	<ul style="list-style-type: none"> • 20 % à 25 % des répondants ont de 18 à 34 ans – 3 points • Moins de 20 % des répondants ont de 18 à 34 ans – 1 point • Fréquence d'actualisation du panel <ul style="list-style-type: none"> • 1 an ou moins – 5 points • 1 an à 2 ans – 3 points • Plus de 2 ans – 1 point • Taux de participation pour toutes les catégories <ul style="list-style-type: none"> • 25 % ou plus – 5 points • 20 % à 25 % – 3 points • Moins de 20 % – 1 point 			
<p style="text-align: center;">C2</p>	<p>Les soumissionnaires doivent donner un exemple (1) de sondage basé sur un échantillon mixte qu'il a effectué (comme mentionné au critère O1).</p> <p>L'exemple doit être accompagné des renseignements suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les méthodes d'échantillonnage utilisées; • la taille de l'échantillon; • le temps qui a été nécessaire à l'échantillonnage; • l'échantillonnage utilisé a permis d'obtenir un échantillon de la population qui était représentatif des données démographiques sur l'âge de la population canadienne au moment où le sondage a été réalisé. • Énumérer toutes les provinces et tous les territoires du Canada où il peut réaliser des méthodes d'échantillonnage mixtes à l'aide des trois (3) techniques d'échantillonnage. 	<p>15</p>		



	<p>Les points seront attribués de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• Un (1) point pour chaque province et territoire où le soumissionnaire peut réaliser des méthodes d'échantillonnage mixtes, pour un maximum de treize (13) points. <p>De plus :</p> <ul style="list-style-type: none">• 25 % des répondants ou plus ont de 18 à 34 ans – 2 points• 20 % à 25 % des répondants ont de 18 à 34 ans – 1 point• Moins de 20 % des répondants ont de 18 à 34 ans – 0 point			
C3	<p>Les soumissionnaires doivent présenter deux (2) projets qui, réunis (dans l'un ou l'autre des projets), satisfont aux critères suivants.</p> <ul style="list-style-type: none">• 25 % des répondants ont entre 18 et 34 ans;• Au moins 50 % des répondants font partie de la population à risque (personnes atteintes de maladie pulmonaire [comme l'asthme] ou d'une maladie cardiovasculaire, adulte âgé, enfants, personnes enceintes et personnes qui travaillent ou qui sont actives à l'extérieur)• La taille de l'échantillon était d'au moins 2 000 participants• Le sondage a été réalisé à l'aide d'un système de composition aléatoire ou l'équivalent, par échantillonnage téléphonique, cellulaire seulement, en ligne	65		



	<p>ou par une combinaison de ces méthodes.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le sondage couvre au moins une question liée à la pollution atmosphérique ou les températures extrêmes et la santé.• Le sondage a été réalisé dans les trois à cinq (3 à 5) dernières années, à la date de clôture des soumissions. <p>Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils satisfont à cette exigence dans un document Word prenant la forme d'une liste de points ne dépassant pas deux (2) pages dans une police Arial de taille 12, ou l'équivalent.</p> <p>Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants pour chaque projet :</p> <ul style="list-style-type: none">• Titre du projet• Date : (mois, année)• L'organisation ou le ministère client, ses coordonnées, y compris son numéro de téléphone• L'équipe de recherche et son rôle, contexte/objectif• Les objectifs de la recherche• Population• La méthodologie : (y compris le nombre et la nature des répondants au sondage, la taille de l'échantillon, les données démographiques, la méthode utilisée et la justification)• Les principales difficultés ou principaux problèmes rencontrés et la façon dont ils ont été résolus. <p>Attribution des points :</p> <ul style="list-style-type: none">• 25 % des répondants ont entre 18 et 34 ans;			
--	---	--	--	--



	<ul style="list-style-type: none">• 25 % des répondants ou plus ont de 18 à 34 ans – 5 points• 20 % à 25 % des répondants ont de 18 à 34 ans – 3 points• Moins de 20 % des répondants ont de 18 à 34 ans – 1 point• Au moins 50 % des répondants font partie de la population à risque<ul style="list-style-type: none">• 50 % des répondants ou plus font partie de la population à risque – 10 points• 25 % à 50 % des répondants font partie de la population à risque – 8 points• Moins de 25 % des répondants font partie de la population à risque – 2 points• Taille de l'échantillon<ul style="list-style-type: none">• 5 000 ou plus – 10 points• 2 000 à 5 000 – 8 points• Sondage effectué selon un échantillonnage par téléphone, par cellulaire seulement, en ligne (tous des échantillonnages à l'aide d'un système de composition aléatoire ou l'équivalent), ou par une combinaison de ces méthodes<ul style="list-style-type: none">• 5 points• Sondage abordant un ou plusieurs problèmes liés à la pollution atmosphérique ou les températures extrêmes et à la santé<ul style="list-style-type: none">• Sondages réalisés sur la qualité de l'air ou les températures extrêmes			
--	---	--	--	--



	<p>(chaleur ou froid) – 25 points</p> <ul style="list-style-type: none">• Sondages réalisés sur d'autres questions environnementales – 15 points• Aucun type de sondage sur l'environnement réalisé – 0 point• Le sondage a été réalisé dans les trois à cinq (3 à 5) dernières années :<ul style="list-style-type: none">• la dernière année (achevé en 2022 ou 2021) – 10 points• les 2 à 4 ans dernières années (achevé en 2020, 2019 ou 2018) – 5 points• les 4 à 5 dernières années (achevé en 2018 ou 2017) – 2 points			
C4	<p>Les soumissionnaires doivent fournir les noms et les coordonnées de deux (2) références commerciales (clients).</p> <p>Ces références doivent être liées à des projets quantitatifs de plus de 2 000 répondants qui ont été effectués dans les cinq (5) dernières années.</p> <p>Au moins une (1) de ces références doit concerner un projet ayant utilisé plus d'un (1) média pour réaliser le sondage, par exemple, un sondage effectué en ligne et par téléphone conventionnel.</p> <p>Les références ne peuvent pas être des employés d'Environnement et Changement climatique Canada.</p>	5		



	<p>Les questions de référence figurent dans la pièce jointe 3 de la partie 4 – Questions de référence.</p> <p>Les points seront attribués de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• (Nombre de réponses Oui)/(Nombre de questions – Nombre de réponses S.O.) x 100• Exemple<ul style="list-style-type: none">○ Résultats : Oui – 6, Non – 1, S.O. – 2○ $(6)/(9-2) \times 100 = 86 \%$○ $0,86 \times 5 = 4,3$			
C5	<p>Le soumissionnaire doit fournir un calendrier qui indique clairement les étapes à suivre du début du contrat jusqu'à la fin. Le soumissionnaire fournira un calendrier détaillé des jours ouvrables.</p> <p>Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils satisfont à cette exigence dans un document Word prenant la forme d'une liste de points ne dépassant pas une page dans une police Arial de taille 12, ou l'équivalent.</p> <p>Un exemple de calendrier figure dans la pièce jointe 2 de la partie 4 – Exemple de plan de travail.</p> <p>La totalité des points sera attribuée aux plans de travail qui assignent clairement les tâches et les calendriers pour chaque membre de l'équipe, qui désignent des jalons, des calendriers et des éléments livrables pour toutes les exigences de l'énoncé des travaux, et qui désignent les risques et/ou les enjeux et la façon dont ils seront atténués.</p>	5		



<p>C6</p>	<p>Le soumissionnaire doit désigner qui agira comme agent de liaison avec le responsable technique concernant tous les aspects de la recherche à mener.</p> <p>Le soumissionnaire doit désigner les ressources directement responsables de la gestion de projet, du travail sur le terrain (dans chaque langue officielle), de l'analyse et de la production de rapports.</p> <p>Les points seront attribués de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Désignation de l'agent de liaison – 2,5 points • Désignation des ressources – 2,5 points 	<p>5</p>		
<p>(cote minimale 77)</p> <p>Total</p>		<p>110 points</p>		

4.3.2 Évaluation du prix

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, les taxes applicables exclues, les droits de douane et d'accise canadiens inclus.

À des fins d'évaluation uniquement, le prix de l'offre sera déterminé comme suit :

Le financement maximal disponible pour le contrat résultant de l'appel d'offres est de **80 000,00 \$** en dollars canadiens, taxes applicables non incluses.

L'offre doit répondre aux critères financiers obligatoires spécifiés dans le tableau inséré ci-dessous. Toute offre qui ne répond pas aux critères financiers obligatoires sera déclarée non recevable. La divulgation du financement maximal disponible ne constitue pas un engagement du Canada à payer ce montant.

Item	Critère Financier Obligatoire	Conforme	Non-Conforme
CF1	Le montant total de la soumission ne dépassera pas 80 000 \$, taxes non comprises.		



Une fois les notes de l'évaluation technique établies pour toutes les soumissions, la soumission financière sera ouverte et évaluée par l'autorité contractante. Les scores techniques ne seront pas modifiés une fois que les offres financières seront ouvertes.

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclue, FAB destination, droits de douane et taxes d'accise canadiens inclus.

Le prix total de l'offre pour l'évaluation sera établi selon la feuille de présentation des offres financières Pièce jointe 1 de la partie 3. Les soumissionnaires doivent remplir toutes les cellules de la pièce jointe 1 à la partie 3 pour que leur offre soit jugée recevable.

Remarque : une cellule ne peut pas rester vide. Si un montant de 0,00 \$ ou NÉANT est indiqué dans la soumission pour une partie des travaux, le soumissionnaire doit comprendre que tous les travaux connexes doivent être exécutés pour la valeur monétaire indiquée dans la soumission (c.-à-d. 0 \$).

Si vous ne remplissez pas la pièce jointe 1 de la partie 3 - Présentation de l'offre financière, conformément aux instructions ci-dessus, votre offre sera jugée irrecevable.

4.3.2.2. Pour l'évaluation des soumissions et la sélection des entrepreneurs seulement, le prix évalué d'une soumission sera déterminé conformément à la feuille de présentation de la soumission financière détaillée dans la pièce jointe 1 de la partie 3.

4.4 Méthode de sélection - note la plus élevée dans les limites du budget

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
 - b. respecter tous les critères d'évaluation techniques obligatoires;
 - c. obtenir le nombre minimal de points requis pour les critères d'évaluation technique cotés.

2. Les soumissions ne répondant pas aux exigences de a) ou b) ou c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus grand nombre de points sera recommandée pour l'attribution d'un contrat, pourvu que le prix total évalué n'excède pas le budget attribué.



PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations requises et les informations connexes pour se voir attribuer un contrat.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1. Certifications requises avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies dans le cadre de leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, **le cas échéant**, le formulaire de déclaration disponible sur le site «[Formulaires pour le site Web Intégrité - Formulaire de déclaration](#)», afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

Les attestations énumérées ci-dessous doivent être remplies et soumises avec la soumission, mais peuvent être soumises par la suite. Si l'une de ces attestations requises n'est pas remplie et soumise tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire d'un délai dans lequel fournir l'information. Le défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu rendra la soumission non recevable.

5.2. Attestations additionnelles requises avant l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous doivent être remplies et fournies avec la soumission, mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations requises n'est pas remplie et soumise comme demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai dans lequel l'information doit être fournie. Le défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu rendra la soumission non recevable.



5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité - documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la Politique d'inadmissibilité et de suspension, le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En soumettant une offre, le soumissionnaire certifie que le soumissionnaire, et tout membre du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, ne sont pas nommés sur la liste du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi «Admissibilité limitée à soumissionner» (<https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/employment-equity/federation-contractor-program.html#afed>) disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, apparaît sur la liste « Admissibilité limitée du FCP à soumissionner » au moment de l'attribution du contrat.

5.2.3 Attestations supplémentaires préalables à l'attribution du contrat

5.2.3.1 Statut et disponibilité des ressources

Le soumissionnaire atteste que, si un contrat lui est attribué à la suite de la demande de soumissions, chaque personne proposée dans sa soumission sera disponible pour exécuter les travaux tel que requis par les représentants du Canada et au moment spécifié dans la demande de soumissions ou convenu avec Représentants du Canada. Si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le soumissionnaire est incapable de fournir les services d'une personne nommée dans sa soumission, le soumissionnaire peut proposer un remplaçant avec des qualifications et une expérience similaire. Le soumissionnaire doit informer l'autorité contractante de la raison du remplacement et fournir le nom, les qualifications et l'expérience du remplaçant proposé. Aux fins de la présente clause, seules les raisons suivantes seront considérées comme indépendantes de la volonté du soumissionnaire : décès, maladie, congé de maternité et parental, retraite, démission, congédiement motivé ou résiliation d'un accord pour défaut.

Si le soumissionnaire a proposé une personne qui n'est pas un employé du soumissionnaire, le soumissionnaire certifie qu'il a la permission de cette personne de proposer ses services en rapport avec les travaux à exécuter et de soumettre son curriculum vitae au Canada. . Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir une confirmation écrite, signée par l'individu, de l'autorisation donnée au soumissionnaire et de sa disponibilité. Le non-respect de la demande peut entraîner la non-conformité de la soumission.



PARTIE 6 - CONTRAT SUBSÉQUENT

Titre : Effectuer un sondage omnibus pour le programme de cote air santé et de prévision de la qualité de l'air.

6.1. Exigence de sécurité

6.1.1 Il n'y a aucune exigence de sécurité applicable au contrat.

6.2. Énoncé des travaux

L'entrepreneur doit exécuter les travaux conformément à l'énoncé des travaux à l'annexe A.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont énoncées dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](#) de SPAC / TPSGC publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010B (2022-12-01) Conditions générales - Services professionnels (complexité moyenne) s'appliquent et font partie du Contrat.

.

Les conditions générales 2010B sont modifiées comme suit:

À la section 12 Frais de transport

Supprimer: Au complet

Insérer : « Supprimé »

À la section 13 Responsabilité du transporteur

Supprimer: Au complet

Insérer : « Supprimé »

À la section 18 Confidentialité

Supprimer: Au complet

Insérer : « Supprimé »

Insérer la section : « 36 Responsabilité »



« L'entrepreneur est responsable de tout dommage causé par l'entrepreneur, ses employés, ses sous-traitants ou ses agents au Canada ou à tout tiers. Le Canada est responsable de tout dommage causé par lui-même, ses employés, ses agents à l'entrepreneur ou à tout tiers. Les parties conviennent qu'aucune disposition relative à la limitation de la responsabilité ou à des indemnités ne s'applique au contrat à moins d'être reproduite entièrement dans les articles de convention. Les dommages comprennent les blessures causées à des personnes (y compris les blessures entraînant le décès) ou la perte ou l'endommagement de biens (y compris les biens immobiliers) causés par ou durant l'exécution du contrat. »

A. Besoins en services professionnels où les produits livrables sont des œuvres protégeables par droit d'auteur :

Le Canada titulaire des droits de propriété intellectuelle (IP)

À la section 19 Droits d'auteur

Supprimer: Au complet

Insérer :« 1. Dans cet article,

« matériel » comprend tout ce qui est développé ou créé par l'entrepreneur en vertu des travaux prévus au contrat, et qui est protégé par des droits d'auteur.

« renseignements de base » désigne toute propriété intellectuelle autre que les renseignements originaux qui est incorporée dans les travaux ou nécessaire à l'exécution des travaux, qu'elle soit la propriété de l'entrepreneur ou d'un tiers;

« renseignements originaux » désigne toute propriété intellectuelle conçue, développée, produite ou mise en application pour la première fois dans le cadre des travaux prévus au contrat.

2. Le matériel qui est créé ou développé par l'entrepreneur dans le cadre des travaux en vertu du contrat appartient au Canada. L'entrepreneur doit inclure le symbole du droit d'auteur et l'un ou l'autre des avis suivants, selon le cas : © Sa Majesté le Roi du chef du Canada (année) ou © His Majesty the King in right of Canada (year).
3. À la demande de l'autorité contractante, l'entrepreneur doit fournir au Canada, à la fin des travaux ou à tout autre moment que l'autorité contractante peut exiger, une renonciation permanente écrite aux droits moraux au sens de la [Loi sur le droit d'auteur](#), L.R. 1985, ch. C-42, sous une forme acceptable à l'autorité contractante, de chaque auteur qui a contribué aux travaux. Si l'entrepreneur est un auteur, l'entrepreneur renonce définitivement à ses droits moraux.

6.3.2 Conditions générales supplémentaires

Les conditions générales supplémentaires suivantes s'appliquent et font partie du Contrat :

4007 (2022-12001) le Canada détiendra les droits de propriété intellectuelle sur le premier plan



6.4. Durée du contrat

6.4.1 Période du contrat

La période du contrat est de la date du contrat au 31 mars, 2023 inclusivement

6.5. Les autorités

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Annie Emard
Environnement et Changement climatique Canada
Division des achats et des marchés
Adresse : 200 blvd Sacré-Cœur, Gatineau QC K1A 0H3
Adresse courriel : annie.emard@ec.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et tout changement au contrat doit être autorisé par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas exécuter de travaux au-delà ou en dehors de la portée du contrat sur la base de demandes ou d'instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique du contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Environnement et Changement climatique Canada
Division des achats et des marchés
Adresse : _____

Téléphone : ____-____-_____
Télécopieur : ____-____-_____
Adresse courriel : _____

Le responsable technique nommé ci-dessus est le représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat et est responsable de toutes les questions concernant le contenu technique des travaux en vertu du contrat. Les questions techniques peuvent être discutées avec le responsable technique, mais le responsable technique n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements à la portée des travaux. Les changements à la portée des travaux ne peuvent être apportés que par une modification au contrat émise par l'autorité contractante.



6.5.3 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-_____

Télécopieur : ____-____-_____

Adresse courriel : _____

(Insérer ou supprimer selon le cas)

En son absence, le chargé de projet est :

Nom : _____

Titre : _____

Environnement et Changement climatique Canada

Division des achats et des marchés

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-_____

Télécopieur : ____-____-_____

Adresse courriel : _____

Le chargé de projet est le représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat et est responsable de toutes les questions concernant le contenu technique des travaux en vertu du contrat. Les questions techniques peuvent être discutées avec le chargé de projet ; cependant, le chargé de projet n'a pas le pouvoir d'autoriser des changements à la portée des travaux. Les changements à la portée des travaux ne peuvent être apportés que par une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.4 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

(nom légal de l'entreprise) : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____-____-_____

Télécopieur : ____-____-_____

Adresse courriel : _____



6.6. Divulgence proactive des contrats avec d'anciens fonctionnaires

En fournissant de l'information sur son statut, en ce qui concerne le fait d'être un ancien fonctionnaire recevant une pension en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), l'entrepreneur a convenu que cette information sera publiée sur les sites Web du ministère dans le cadre des rapports de divulgation proactive publiés, conformément à l'Avis sur la politique sur les marchés : 2012-2 du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

6.7 Paiement

6.7.1 Base de paiement

En contrepartie du fait que l'entrepreneur s'acquitte de manière satisfaisante de toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme de _____ \$ (insérer le montant à l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour des changements de conception, des modifications ou des interprétations des travaux à moins qu'ils n'aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant leur incorporation aux travaux.

6.7.2 Limite de prix

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.7.3 Audit discrétionnaire

C0705C (2010-01-11) Vérification discrétionnaire des comptes

6.8 Instructions de facturation

6.8.1 Paiement multiples

Le Canada paiera l'entrepreneur lorsque des unités auront été complétés et livrés conformément aux dispositions de paiement du contrat si :

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;



- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6.9 Conformité

Sauf indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur dans sa soumission ou le précédent d'attribution du contrat, et la coopération continue pour fournir des renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat et le défaut de se conformer constituera l'entrepreneur en défaut. Les attestations peuvent faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.10 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Défaut de l'entrepreneur

L'entrepreneur comprend et accepte que, lorsqu'une entente de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi (AIEE) existe entre l'entrepreneur et Emploi et Développement social Canada (EDSC) - Travail, l'AIEE doit demeurer valide pendant toute la durée du contrat. Si l'AIEE devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste « Admissibilité limitée du FCP à soumissionner ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC constituera l'entrepreneur en défaut selon les modalités du contrat.

6.11 Lois applicables

Le Contrat doit être interprété et régi, et les relations entre les parties déterminées, par les lois en vigueur en Ontario.

6.12 Priorité des documents

En cas de divergence entre le libellé de tout document figurant sur la liste, le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste a priorité sur le libellé de tout document qui apparaîtra par la suite sur la liste.

- (a) les articles de l'accord ;
- (b) les conditions générales supplémentaires
- (c) les conditions générales 2010B ;
- (d) l'Annexe A, Énoncé des travaux
- (e) l'Annexe B, Base de paiement ;
- (g) l'Annexe X, Exigences en matière d'assurance (le cas échéant) ;
- (i) la soumission de l'entrepreneur en date du _____, (insérer la date de la soumission)

6.13 Assurance

Clause du guide des CUA G1005C (2016-01-28) Assurance - Aucune exigence particulière



6.14 Règlement des différends

(a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête sur les travaux pendant et après l'exécution du contrat.

(b) Les parties conviennent de se consulter et de coopérer dans la poursuite du contrat et d'informer rapidement l'autre ou les autres parties et de tenter de résoudre les problèmes ou les différends qui pourraient survenir.

(c) Si les parties ne peuvent résoudre un différend par la consultation et la coopération, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le différend.

(d) Les options de services de règlement extrajudiciaire des différends se trouvent sur le site Web d'achat et de vente du Canada sous la rubrique « Règlement des différends ».



ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Objectif

Le questionnaire du sondage factuel qui servira au plus important sondage omnibus national à être utilisé a déjà été élaboré et approuvé. Un sondage omnibus national doit être effectué auprès de 2 000 répondants. Certains emplacements seront situés au nord du 60^e parallèle. Le sondage sera effectué selon un échantillonnage par téléphone, par cellulaire seulement, en ligne (tous des échantillonnages à l'aide d'un système d'appel aléatoire ou l'équivalent), ou par une combinaison de ces méthodes. Les principaux résultats, les tableaux croisés, un rapport écrit et les données en format SPSS seront fournis une fois le sondage terminé.

L'objectif désigne le résultat escompté du Ministère spécifié dans le contrat proposé, précisant ce que souhaite accomplir le Ministère en effectuant ce sondage.

Contexte

Ce contrat est lié au programme de cote air santé et de prévision de la qualité de l'air du Service météorologique du Canada.

Le programme de cote air santé et de prévision de la qualité de l'air d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) offre aux Canadiens des prévisions sur la qualité de l'air et porte sur les éléments météorologiques qui ont une incidence sur la santé publique, les températures extrêmes et les rayonnements ultraviolets, tel qu'ils sont représentés par l'indice UV. Notre objectif est d'offrir aux Canadiens de l'information sur la communication des risques dont ils ont besoin pour protéger leur santé, la santé de leurs proches et l'environnement. Nos prévisions et avertissements météorologiques basés sur la santé sont particulièrement importants pour les personnes les plus à risque des effets négatifs de la pollution atmosphérique et des températures extrêmes.

Le programme nécessite qu'une entreprise ayant les installations nécessaires effectue des sondages omnibus nationaux. Les questionnaires des sondages ont déjà été élaborés. La capacité d'effectuer des sondages au moyen de lignes terrestres, de téléphones cellulaires et en ligne est essentielle.

Le programme effectue un sondage omnibus national tous les quatre à cinq ans. La plupart des données recueillies à partir du sondage sont utilisées dans le suivi du rendement du programme et l'inscription des indicateurs de résultats.

Portée des travaux

Le contractant programmera la totalité du sondage et effectuera un essai préliminaire dans les deux langues officielles. L'essai préliminaire représentera 25 entrevues, 15 en anglais et 10 en français; des dispositions seront prises pour que le chargé de projet écoute un essai préliminaire sur place ou par téléconférence à partir d'un emplacement éloigné.



Le contractant préparera un plan d'échantillonnage pour veiller à ce que les répondants soient classés par genre ainsi que d'autres facteurs identitaires tels que l'âge, l'éducation, la langue, la zone géographique ou la région, la culture et le revenu. Au moins 50 % des répondants feront partie de la population à risque. La population à risque comprend les personnes déjà atteintes de maladies respiratoires ou cardiovasculaires, les personnes enceintes, les enfants de moins de douze ans, les personnes âgées et les personnes qui travaillent ou qui sont actives à l'extérieur. Étant donné que nous ne pouvons pas effectuer le sondage auprès des enfants de moins de douze ans, ceux-ci seront représentés par un parent.

Le travail sur le terrain sera effectué dans les deux langues officielles.

Sondage omnibus – Un sondage de 15 minutes (pour le téléphone, l'échantillonnage par téléphone cellulaire seulement, le panel Web ou toute combinaison des éléments ci-dessus) sera administré dans la langue officielle de choix du répondant, dans les régions de prévision de la CAS précisées par E.C.C.C. Ces régions sont situées partout au pays, y compris dans le nord, et elles sont principalement situées dans des municipalités.

L'un des objectifs de cette recherche est d'avoir une meilleure idée du comportement adopté par les personnes de 18 à 34 ans (soit 25 % de la population canadienne) en réponse à l'épisode. Étant donné que les sondages par ligne téléphonique terrestre ne représentent pas la totalité de l'échantillonnage de ce groupe d'âge, diverses méthodes de sondage seront utilisées, soit par téléphone, par cellulaire uniquement et en ligne (système de composition aléatoire pour tous), dans la mesure du possible. Cette méthode vise à atteindre 25 % des répondants de ce groupe d'âge. Le moyen utilisé pour réaliser le sondage dépendra de l'emplacement du sondage. Par exemple, il peut être plus difficile d'effectuer les sondages par cellulaire uniquement et en ligne dans les zones rurales.

Pour l'échantillonnage par ligne téléphonique terrestre et cellulaire seulement, un système de composition aléatoire ou l'équivalent sera utilisé.

Un groupe de composition aléatoire sera utilisé pour l'échantillonnage en ligne. Le soumissionnaire indiquera s'il possède déjà un tel groupe ou s'il devra recourir à un sous-traitant pour la recherche en ligne. Le soumissionnaire donnera aussi des renseignements sur la composition du groupe, la fréquence d'actualisation, le taux de participation et les emplacements disponibles.

Le contractant doit veiller à ce qu'au moins huit rappels soient effectués à chaque numéro avant de retirer ce dernier.

Après chaque sondage, le contractant fournira les principaux résultats, les tableaux croisés et un rapport. En outre, le contractant fournira dans les deux langues officielles les rapports de contrôle de la qualité du sondage et tout autre rapport écrit.

Les rapports écrits doivent comprendre la méthodologie employée pour le projet et les résultats. Cela comprend la taille de l'échantillon, les procédures d'échantillonnage, les dates du travail sur le terrain, les méthodes de pondération, l'intervalle de confiance, la marge d'erreur, le taux de réponse ou de participation et la méthode de calcul, une discussion sur les éventuels biais de non-réponse, l'instrument de recherche et tous les renseignements sur le recrutement et l'exécution du travail sur le terrain requis pour la reproduction de la recherche. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une recherche sur l'opinion publique, elle doit suivre les pratiques exemplaires de TPSGC sur les sondages (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/pratiques-practices->



fra.html), la Loi sur la protection des renseignements personnels (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/p-21/index.html>) et la Loi sur les langues officielles (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/o-3.01/page-1.html>).

Livrables

Mises à l'essai du questionnaire du sondage.

Pour chaque sondage :

- Un ensemble de données entièrement étiquetées au format SPSS ou fichiers de données équivalents.
- Principaux résultats reçus dans le mois suivant l'achèvement du sondage.
- Tableaux croisés, analyse des données démographiques et autres variables répartis à déterminer par ECCC en concertation avec le soumissionnaire retenu, reçus dans le mois suivant l'achèvement du sondage.
- Une ébauche de rapport et un rapport écrit définitif en format électronique MS WORD et PDF, en anglais. Les Rapports définitifs doivent être reçus dans les trois mois suivant l'achèvement du projet. Le rapport doit comprendre ce qui suit :
 - une brève description de la méthode utilisée;
 - la taille de l'échantillon, la méthode d'échantillonnage et les dates du travail sur le terrain;
 - les procédures de pondération, les intervalles de confiance et les marges d'erreur, le taux de réponse et la méthode de calcul;
 - l'instrument de recherche utilisé;
 - une analyse des résultats du sondage mettant l'accent sur la façon dont les données recueillies permettent de déterminer les objectifs et les besoins du programme.

Soutien ministériel

Le contractant exécutera ce contrat dans son propre bureau et n'aura pas besoin d'accéder aux installations, à l'équipement ou aux services du personnel de la Couronne, ni n'aura besoin d'utiliser ceux-ci.

Langues officielles

Les travaux exécutés dans le cadre du présent contrat seront menés en anglais.

Lieu de travail

Le contractant exécutera le présent contrat à son bureau.



ANNEXE B BASE DE PAIEMENT

(à compléter lors de l'attribution du contrat)



ANNEXE C

Questions omnibus avec choix

Questions préliminaires :

Langue de choix pour l'entretien – français ou anglais

Dans quel territoire ou quelle province vivez-vous?

En ligne uniquement (enregistrements téléphoniques) choisissez le genre : homme, femme, préfère ne pas répondre.

Choisissez le genre auquel vous vous identifiez : homme, femme, non-binaire, lesbienne, homosexuel, bisexuel, transgenre, queer, bispirituel ou autre identité de genre ou de diversité sexuelle, préfère ne pas répondre.

Quel âge avez-vous? Tranches d'âge données

Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise à la maison?

A. Conditions locales de qualité de l'air

1. À quand remonte la dernière fois où vous vous souvenez que la pollution atmosphérique était présente dans votre collectivité?

- 01 – Au cours de la semaine dernière
- 02 – Au cours du dernier mois
- 03 – Au cours des 2 ou 3 derniers mois
- 04 – Au cours des 4 à 6 derniers mois
- 05 – Il y a au moins 6 mois, mais moins de 12
- 06 – Il y a au moins 12 mois
- 07 – Jamais
- 99 – Je ne suis pas sûr

B. Renseignements sur la qualité locale de l'air

2. Savez-vous où trouver des renseignements sur la qualité de l'air dans votre communauté?

- oui
- 04 – Non PASSEZ À LA QUESTION 6
- 99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 6



3. À quelle fréquence recherchez-vous des renseignements sur la qualité de l'air actuelle dans votre communauté?

- 01 – Tous les jours
- 02 – Plusieurs fois par semaine
- 03 – Au moins une fois par semaine
- 04 – Plusieurs fois par mois
- 05 – Pas plus d'une fois par mois
- 06 – Quelques fois par an PASSEZ À LA QUESTION 6
- 07 – Jamais PASSEZ À LA QUESTION 6
- 99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 7

4. Et où êtes-vous le plus susceptible de chercher ces renseignements sur la qualité de l'air?

- 01 – Ami/membre de la famille
- 02 – MétéoMédia (télévision)
- 03 – MétéoMédia (site Web)
- 04 – Site Web de Santé Canada
- 05 – Site Web d'Environnement et Changement climatique Canada (meteo.gc.ca)
- 06 – Environnement et Changement climatique Canada – Autre
- 07 – Internet/site Web – autre
- 08 – Radio
- 09 – Télévision – Autre
- 10 – Journal
- 11 – Médias sociaux/Facebook/Twitter
- 12 – Application météo sur téléphone cellulaire
- 13 – Application MétéoCan
- 98 – Autre (PRÉCISER _____)
- 99 – Je ne suis pas sûr

5. Recevez-vous régulièrement des renseignements sur la qualité de l'air par l'un des moyens suivants?

RANGÉES

- a. Au moyen d'un fil Twitter



- b. Sous forme d'alerte par courriel
- c. Sous forme d'alerte par message texte
- d. Sous forme d'alerte téléphonique gratuite

COLONNES

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je ne suis pas sûr

6. D'après ce que vous savez ou ce dont vous vous souvenez, quel type d'information est fourni dans le cadre de ces renseignements sur la qualité de l'air pour votre communauté?

- 01 – Échelle/indication de la qualité de l'air pour la journée en cours ou la journée suivante/qu'elle est la qualité de l'air.
- 02 – Les effets de la pollution atmosphérique sur la santé
- 03 – Combien de temps la qualité de l'air sera mauvaise
- 04 – Comment limiter l'exposition à la pollution atmosphérique
- 05 – Moyens de prévenir la pollution atmosphérique
- 06 – Alertes à la densité pollinique/aux allergènes
- 07 – Prévisions météorologiques
- 08 – Indice/avis de smog
- 09 – Type de polluant
- 10 – Indice UV
- 11 – Indice humidex
- 97 – Aucune information disponible/fournie
- 98 – Autre (PRÉCISER _____)
- 99 – Je ne suis pas sûr

7. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu chacun des types de renseignements suivants sur la qualité de l'air dans votre collectivité au cours des six derniers mois?

RANGÉES

- a. La qualité de l'air actuelle
- b. Les prévisions sur la qualité de l'air pour les deux prochains jours
- c. Le risque pour la santé que représente le niveau de pollution pour la journée



d. Les mesures que les particuliers peuvent prendre pour limiter l'exposition à la pollution atmosphérique

COLONNES

01 – Oui, certainement

02 – Oui, probablement

03 – Non

99 – Je ne suis pas sûr

C. Indices de qualité de l'air

8. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu parler d'une échelle chiffrée qui mesure la qualité de l'air ou la pollution atmosphérique pour votre collectivité?

01 – Oui

02 – Non PASSEZ À LA QUESTION 10

03 – Peut-être

99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 10

9. (SI OUI/PEUT-ÊTRE À LA QUESTION 8) Vous souvenez-vous des chiffres figurant sur cette échelle pour indiquer les différents niveaux de qualité de l'air?

01 – Échelle de 1 à 10

02 – Mentionne des nombres spécifiques entre 1 et 10

03 – Mentionne des nombres spécifiques autres que 1 à 10

04 – Échelle de 0 à 100

05 – Échelle de 0 à 120

98 – Autre (PRÉCISER _____)

99 – Je ne suis pas sûr

10. Vous souvenez-vous d'une ou de plusieurs couleurs particulières utilisées pour indiquer les différents niveaux de qualité de l'air?

01 – Spectre bleu à rouge/brun

02 – Rouge

03 – Bleu

04 – Spectre rouge à vert/arc-en-ciel

98 – Autre (PRÉCISER _____)

99 – Je ne suis pas sûr

11. Vous souvenez-vous de l'appellation du ou des indices ou de l'échelle qui fournissent des renseignements sur la qualité de l'air à votre collectivité?



- 01 – Cote air santé/CAS
- 02 – Indice de qualité de l'air/IQA
- 03 – Indice de la pollution atmosphérique (IPA)
- 04 – Indice de qualité de l'air de l'Alberta
- 05 – InfoSmog
- 98 – Autre (PRÉCISER _____)
- 99 – Je ne suis pas sûr

12. AU TÉLÉPHONE – SI LA CAS N'EST PAS MENTIONNÉE À LA QUESTION 11 OU EN LIGNE – DEMANDER À TOUS : Vous souvenez-vous d'avoir entendu parler de la « Cote air santé » ou « CAS »?

- 01 – Oui
- 02 – Non PASSEZ À LA QUESTION 17
- 99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 17

13. PAR TÉLÉPHONE – SI LA RÉPONSE À LA QUESTION 11 EST CAS OU LA RÉPONSE EST OUI À LA QUESTION 12 OU EN LIGNE – SI LA RÉPONSE EST OUI À LA QUESTION 12 : À quand remonte la dernière fois où vous vous souvenez avoir entendu ou vu quelque chose au sujet de la cote air santé?

- 01 – Au cours de la semaine dernière
- 02 – Au cours du dernier mois
- 03 – Au cours des 2 ou 3 derniers mois PASSEZ À LA QUESTION 15
- 04 – Au cours des 4 ou 6 derniers mois PASSEZ À LA QUESTION 15
- 05 – Il y a au moins 6 mois, mais moins de 12 mois PASSEZ À LA QUESTION 15
- 06 – Il y a au moins 12 mois PASSEZ À LA QUESTION 15
- 99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 15

14. Où vous rappelez-vous avoir vu ou entendu parler de la cote air santé?

- 01 – Ami/membre de la famille
- 02 – MétéoMédia (télévision)
- 03 – MétéoMédia (site Web)
- 04 – Site Web de Santé Canada
- 05 – Site Web d'Environnement et Changement climatique Canada (meteo.gc.ca)
- 06 – Environnement et Changement climatique Canada – Autre
- 07 – Internet/site Web – autre
- 08 – Radio
- 09 – Télévision – Autre



10 – Journal

11 – Médias sociaux/Facebook/Twitter

98 – Autre (PRÉCISER _____)

99 – Je ne suis pas sûr

15. Et que vous rappelez-vous avoir vu ou entendu en particulier?

01 – Les conditions actuelles de qualité de l'air

02 – Les prévisions de la qualité de l'air pour la journée

03 – Les prévisions du niveau maximal de pollution atmosphérique pour la journée

04 – Le risque pour la santé que représente le niveau de pollution pour la journée

05 – Les types de polluants à l'origine de la mauvaise qualité de l'air

06 – Les prévisions de la durée prévue d'un épisode de pollution atmosphérique

07 – Comment limiter l'exposition personnelle à la pollution atmosphérique ou comment protéger sa santé

08 – Qui est le plus à risque des effets de la pollution atmosphérique sur la santé?

09 – Quelles sont les mesures à prendre pour réduire la contribution personnelle à la pollution de l'air?

10 – Niveaux d'humidité

11 – Allergènes/densité pollinique

98 – Autre (PRÉCISER _____)

99 – Je ne suis pas sûr

16. Quelles mesures, le cas échéant, vous ou d'autres personnes de votre foyer, avez-vous prises en réponse à ce que vous avez entendu ou vu au sujet de la cote air santé?

01 – Réduit les activités intenses ou les exercices d'aérobic

02 – Réduit le temps passé à l'extérieur ou reporté les activités de plein air

03 – Cherché à obtenir plus de renseignements sur les avis ou la qualité de l'air

04 – Consulté un médecin ou un professionnel de la santé

05 – Porté un masque

06 – Pris des médicaments ou inhalé de l'oxygène

07 – S'est protégé du soleil ou de la chaleur

08 – Évité la fumée secondaire

09 – Sorti de la ville ou s'est éloigné des zones polluées

10 – Prêté une plus grande attention aux prévisions ou à l'information sur la qualité de l'air



11 – Modifié le calendrier des activités pour éviter l'exposition à certains moments de la journée

12 – Réduit l'utilisation des véhicules ou d'équipements motorisés

13 – Utilisé les transports en commun

98 – Autre (PRÉCISER _____)

99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 18

17. (SI UNE OU DES MESURES ONT ÉTÉ NOMMÉES À LA QUESTION Q16)Avez-vous pris cette mesure précisément en raison de préoccupations concernant les effets potentiels de la pollution atmosphérique sur la santé, ou pour une autre raison, telle que la réduction de votre incidence sur l'environnement?

01 – Précisément pour des raisons de santé

02 – Pour d'autres raisons

03 – Tant pour des raisons de santé que pour d'autres raisons

99 – Je ne suis pas sûr

D. Qualité de l'air et risques pour la santé

18. Avez-vous pris des mesures précises pour réduire votre exposition à la pollution atmosphérique, soit en raison de son effet sur votre santé, soit parce que vous voulez éviter tout effet sur votre santé?

01 – Oui – en raison de l'effet sur la santé

02 – Oui – pour éviter les effets sur la santé

03 – Non PASSEZ À LA QUESTION 20

RÉPONSE SPONTANÉE

04 – Oui, pour des raisons autres que l'effet sur la santé, PASSEZ À LA QUESTION 20

99 – Je ne suis pas sûr PASSEZ À LA QUESTION 20

19. (SI OUI À LA QUESTION 18) Quelles mesures avez-vous prises pour réduire votre exposition à la pollution atmosphérique?

01 – Réduit les activités intenses ou les exercices d'aérobic

02 – Réduit le temps passé à l'extérieur ou rester à l'intérieur lorsque la qualité de l'air est mauvaise

03 – Cherché à obtenir plus de renseignements sur les avis ou la qualité de l'air

04 – Consulté un médecin ou un professionnel de la santé

05 – Porté un masque

06 – Pris des médicaments ou inhalé de l'oxygène

07 – S'est protégé du soleil

08 – Évité la fumée secondaire



- 09 – Sorti de la ville ou s'est éloigné des zones polluées
- 98 – Autre (PRÉCISER _____)
- 97 – N'a pris aucune mesure
- 99 – Je ne suis pas sûr

20. Un médecin ou un autre professionnel de la santé vous a-t-il déjà parlé ou fourni des renseignements sur les effets négatifs que la pollution atmosphérique pourrait avoir sur votre santé en particulier?

- 01 – Oui
- 02 – Non
- 99 – Je ne suis pas sûr

E. Exigences en matière de renseignements sur la qualité de l'air

21. Quel type de renseignements sur la qualité de l'air utilisez-vous, le cas échéant?

- 01 – Les conditions actuelles de qualité de l'air
- 02 – Les prévisions de la qualité de l'air pour la journée
- 03 – Les prévisions du niveau maximal de pollution atmosphérique pour la journée
- 04 – Le risque pour la santé que représente le niveau de pollution pour la journée
- 05 – Les types de polluants à l'origine de la mauvaise qualité de l'air
- 06 – Les prévisions de la durée prévue d'un épisode de pollution atmosphérique
- 07 – Comment limiter l'exposition personnelle à la pollution atmosphérique ou comment protéger sa santé
- 08 – Qui est le plus à risque des effets de la pollution atmosphérique sur la santé?
- 09 – Quelles sont les mesures à prendre pour réduire la contribution personnelle à la pollution de l'air?
- 10 – Niveaux d'humidité
- 11 – Allergènes/densité pollinique
- 12 – Aucun
- 98 – Autre (PRÉCISER _____)
- 99 – Je ne suis pas sûr

F. Caractéristiques des répondants

22. Combien de jours par semaine, pendant les mois d'été, consacrez-vous habituellement à l'activité physique à l'extérieur, c'est-à-dire à des activités en plein air qui vous font respirer beaucoup plus fort que la normale?

- ___ Jours par semaine
- 7 – Moins d'un jour par semaine



9 – Je ne suis pas sûr

23. Et combien de jours par semaine pendant les mois d'hiver consacrez-vous à l'activité physique à l'extérieur?

___ Jours par semaine

7 – Moins d'un jour par semaine

9 – Je ne suis pas sûr

24. Un médecin vous a-t-il déjà dit, à vous ou à une autre personne de votre foyer, que vous ou cette personne souffriez de l'un des problèmes de santé suivants?

RANGÉES

a. Asthme

b. Maladie pulmonaire (TÉLÉPHONE : LIRE AU BESOIN/AFFICHER EN LIGNE) : y compris l'emphysème, la bronchite chronique, la maladie pulmonaire obstructive chronique, la pneumonie ou le cancer du poumon

c. Maladie cardiaque

d. Rhume des foins, allergies saisonnières ou environnementales

e. Diabète

COLONNES

01 – Oui, moi

02 – Oui, une autre personne de mon ménage

03 – Non

99 – Je ne suis pas sûr

25. Quel est le dernier niveau de scolarité le plus élevé que vous avez atteint?

01 École primaire

02 Études secondaires non terminées

03 Études secondaires terminées

04 Études collégiales, études techniques ou CÉGEP non terminés

05 Études collégiales, études techniques ou CÉGEP terminées

06 Études universitaires non terminées

07 Diplôme d'études universitaires

08 Diplôme d'études supérieures

09 Pas de scolarité

97 Je préfère ne pas répondre.

26. À des fins de classement, en quelle année êtes-vous né?

_____ Année de naissance



9999 – Je préfère ne pas répondre

27. Votre ménage comprend-il actuellement :

a. Enfants de moins de 12 ans

b. Adultes de 65 ans et plus (autres que vous-même)

01 – Oui

02 – Non

99 – Je préfère ne pas répondre.